



Réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires

Une large majorité des bâtiments occupés par votre collectivité relève du secteur tertiaire. Pour ceux dont la surface est supérieure à 1.000 m², le dispositif «Eco Energie Tertiaire» vous fixe un double objectif, à l'échelle de votre parc : **diminuer de 40% vos consommations actuelles d'ici à 2030** et les déclarer chaque année. Le Cerema vous accompagne à toutes les étapes clés.



VOTRE BESOIN

► Quelles obligations s'appliquent à vos bâtiments ?

► Comment engager une démarche efficace tout en maîtrisant vos contraintes ?

Avec quels outils ?

► Vous souhaitez réduire la consommation énergétique de vos bâtiments sur toute la durée du mandat ?

► Vous voulez suivre, évaluer et rendre compte des résultats de vos actions ?

NOS RÉPONSES SUR-MESURE

Accompagnement, conseil ou AMO

- Audits techniques et fonctionnels : gros entretien, énergie, exploitation - maintenance, usage
- Audits organisationnels de gestion : acteurs, missions, outils
- Elaboration de vos stratégies patrimoniales : schémas directeurs, programmation pluriannuelle, plans d'actions d'économies d'énergie à faible investissement
- Identification des actions à mettre en œuvre : enveloppe, systèmes, exploitation - maintenance, usages
- Suivi de votre patrimoine : consommations énergétiques, contrats
- Mise en place de démarches complémentaires : données numériques, qualité environnementale, réhabilitation du bâti ancien, accessibilité...

Formation et animation

- Décryptage et interventions dans les formations ou journées techniques
- Aide au montage, au pilotage et à l'animation de plans de formation ou de journées techniques
- Animation de réseau

RÉPONDRE À VOS BESOINS, À VOS CÔTÉS

Le Cerema, ce sont :

- ➔ des expertises pluridisciplinaires (architectes, ingénieurs, techniciens, chercheurs) ;
- ➔ un réseau territorialisé, au plus près de vos enjeux ;
- ➔ des compétences, méthodes et retours d'expériences sur les 4 leviers d'économies d'énergie : enveloppe, systèmes, exploitation - maintenance, usages ;
- ➔ plusieurs dizaines d'années d'expérience au service des gestionnaires publics de l'État et des collectivités ;
- ➔ une participation active à l'élaboration des règlementations aux côtés des pouvoirs publics ;
- ➔ la capacité à anticiper les prochaines évolutions réglementaires (RE2020, permis d'innover...).

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



CHALLENGE CLIMAT USAGE BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Mise en place et pilotage d'un challenge national d'économie d'énergie dans les écoles, collèges et lycées, en partenariat avec l'IFPEB.

Depuis 2018

“ L'IFPEB s'est évidemment associé au Cerema pour le déploiement de CUBE.S, car c'est le spécialiste des bâtiments existants et de la réalité de la performance opérationnelle. **”**

Laurent Morel,
Président de l'Institut français
pour la performance du bâtiment



Le Département

Construction d'un référentiel de gestion de patrimoine des collèges, département de la Moselle.

Depuis 2017

“ Le Cerema nous a accompagnés dans la construction d'un cadre organisationnel de la fonction immobilière des équipes, la conception d'une maquette de référentiel patrimonial afin de bâtir une programmation des travaux et le test de ce dernier sur les premiers sites (formation, audit). Il nous a apporté une assistance efficace au travers d'un partenariat innovant. **”**

Anne-Marie Herbourg,
Directrice du Patrimoine
et de l'aménagement des territoires,
département de la Moselle



Liberté
Égalité
Fraternité



ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Prebat : analyse des enseignements opérationnels tirés de l'instrumentation de 200 bâtiments démonstrateurs basse consommation.

Depuis 2017



Lycées publics bretons : assistance à la mise en place du schéma directeur immobilier (benchmark et travaux sur la gouvernance) et plan énergie (conseil et audit préalables à la rédaction d'un plan).
Région Bretagne

Depuis 2016

QUELQUES PUBLICATIONS QUI POURRAIENT VOUS INTÉRESSER



Publications
cerema.fr/editions



L'exploitation,
l'entretien et la
maintenance des
bâtiments publics

Préparer et suivre
ses contrats



Diminuer
la consommation
énergétique
des bâtiments



Décrypter la
réglementation
bâtiments

Obligations d'actions
pour réduire la
consommation
d'énergie dans les
bâtiments tertiaires



Dossier en ligne
cerema.fr



Décret tertiaire : lancer une dynamique éco-responsable dans les bâtiments publics

Déryptage, replay de webinaires, conseils méthodologiques, ressources,...



Site partenaire

CREBA
www.rehabilitation-bati-ancien.fr

Pour nous contacter :
tertiaire@cerema.fr

www.cerema.fr

 **Cerema**